



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par la présente, qu'en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, la réunion ordinaire du comité exécutif prévue à 17 h 30 et devant avoir lieu le 6 octobre 2021, est annulée.

Donné à Montréal, ce 1^{er} octobre 2021

(s) M^e Nathalie Lauzière
Secrétaire générale
COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL